

École primaire publique Henri Guérin

27 avenue du général Patton
35470 Bain de Bretagne

02 99 43 94 53
ecole.0351012k@ac-rennes.fr

CONSEIL D'ECOLE DU 18 OCTOBRE 2011

Le conseil s'est réuni de 18h30 à 21h15.

1/Mise en place et fonctionnement du conseil de l'école.

1- Un tour de table permet à chacun de se présenter.

Parents titulaires : Hascoet Isabelle (exc.), Desile Marion, Burle Emilie, Nouvel Laurence, Roussel Sylvie, Come Magali, Grand-Jean Sylvia, Chouraki Sophie, Bouard Séverine, Guérinel Dominique, Montigne Nathalie, Rauzy Ilham, Gosnet Cécilia

Parents suppléants : Jouniau Daniel, Pulet Ingrid, Gourdon Emmanuel, Papon Céline, LeMoing Héléna, Ligneul Fanny, Javoy Céline, Aubineau Franck.

Enseignants titulaires : Binois Isabelle, Duceau Aymeric, Thyerry Stéphanie (exc.), Piquet Eric, Fitamant Guénola, Bigot Jean Pierre, Lehoussine Lydie, Ridard Ghislaine, Juret Pascale, Dufaux Violaine, Massart Carole, Lemieux Isabelle, Louyer Sandrine.

Enseignants suppléants : Gueneuc Aurélie, Pouille Toutou Gaele (exc.) & Damoiselet Laurence (exc.).

Inspecteur de l'Education Nationale : Reichert Fabrice (exc.)

2- Résultats des élections.

Elles se sont déroulées le vendredi 14 octobre 2011 avec un changement de lieu de vote dans la journée (matin dans le hall de la maternelle et l'après midi dans celui de l'élémentaire). Les résultats sont encourageants puisqu'il y a eu plus de participation que l'année précédente : 412 inscrits sur les listes et 105 votants donc 25.5% de participation pour 21.23% en 2010.

3- Le calendrier de l'année.

Il est décidé des dates des prochains Conseils d'école : mardi 13 mars 2012 et le mardi 19 juin 2012 à 18h30.

2/ Vote du règlement intérieur & actualités de rentrée.

1- Le règlement intérieur.

Un parent d'élève signale que des remarques ont été faites aux élèves l'été dernier sur les tenues trop légères (pour les filles notamment) et ont pu heurter la sensibilité des élèves. M.PIQUET rappelle qu'il s'agit de réflexions plutôt de bon sens que de réflexions personnelles : la cour de l'école étant très ensoleillée, il vaut mieux mettre des vêtements couvrants pour éviter les coups de soleil, des chaussures fermées sont plus adaptées à l'école que les tongs. Mme LEMIEUX souligne qu'il faut adapter sa tenue aux activités de l'école (cour, classe, sport). En maternelle, les enfants sont à l'ombre ou restent à l'intérieur par grande chaleur.

Il est proposé d'ajouter au règlement de l'école : « une tenue adaptée à la vie scolaire et à la météo est demandée aux élèves ». Proposition acceptée à l'unanimité.

2- La composition de l'école.

Les effectifs de rentrée ont conduit l'Inspecteur d'Académie à ouvrir une 13ième classe dans l'école. Il est à noter que les effectifs en élémentaire restent très importants à partir de ce1.

Pour cette année, une modification de la carte scolaire orientera les élèves domiciliés route de Lalleu avec le terrain des gens du voyage vers l'école de la Guédalais qui a des effectifs plus légers.

L'augmentation du nombre de classes induit une augmentation de la durée du ménage pour le personnel. Mme DETAIN (agent d'entretien missionné sur le temps scolaire) part en retraite à la fin de l'année, une réflexion sur la réorganisation du travail est en cours.

Ecole primaire publique Henri Guérin

27 avenue du général Patton
35470 Bain de Bretagne

02 99 43 94 53
ecole.0351012k@ac-rennes.fr

Doc. 1 - Effectif des classes au 21 octobre 2011 (4 départs depuis la rentrée)

	Tps	Ps	Ms	Gs	Cp	Ce1	Ce2	Cm1	Cm2	Clis	Total
1 Louyer Sandrine	7	18									25
2 Lemieux Isabelle		14	10								24
13 Carole Massart		14	11								25
3 Dufaux Violaine			12	13							25
4 Juret Pascale				25							25
5 Lehoussine Lydie					21						21
6 Ridard Ghislaine					11	10					21
7 Bigot Jean Pierre						28					28
8 Piquet Eric							29				29
9 Thierry Stéphanie							13	16			29
10 Beaulieu Sophie								23	7		30
11 Binois Isabelle									28		28
12 Guénola Fitamant										12	12
Total		124			322		186			12	322

Classes maternelles.

Un mi-temps Atsem était prévu pour la classe de grande section/CP initialement prévue. Avec l'ouverture d'une classe supplémentaire rendue nécessaire en maternelle, l'organisation a été changée et 5 classes de maternelles fonctionnent. La classe Mme Massart, ps-ms fonctionne avec une Atsem à mi-temps, mais à l'usage ce dispositif se révèle inadapté et un dialogue avec la municipalité a été engagé pour améliorer la situation. Mme BERTAU souligne qu'il n'y a pas d'obligation d'ATSEM à temps plein en grande section et qu'il s'agit d'un choix de la municipalité.

Suite aux entrevues enseignants/mairie et la tenue il y a 10 jours du Conseil Municipal, Mme BERTAU informe le conseil d'école de l'évolution du poste mi-temps vers un temps plein scolaire.

Classes élémentaires.

Les effectifs sont chargés et les classes à double niveau en cycle 3. L'équipe a anticipé cette situation en mettant en oeuvre des programmations spécifiques depuis 2 ans permettant de mieux assurer les enseignements dans le domaine des sciences humaines (histoire, géographie mais aussi sciences).

La salle informatique de l'école a été renouvelée avec 15 postes modernes, la sécurisation totale de la pièce est questionnée.

3- Préparation de la rentrée 2012-2013.

En raison du devoir de réserve des fonctionnaires dans le contexte électoral de l'an prochain, la carte scolaire 2012-2013 doit être établie fin février.

L'augmentation croissante des effectifs de l'école pose différents problèmes. Le premier est de « loger » les élèves dans les classes. Ayant fait le choix de classes avec des effectifs plus bas en maternelle et en CP, le nombre des élèves est plus élevé dans les classes élémentaires. Une ouverture de classe serait nécessaire en élémentaire, c'est pourquoi M.PIQUET, durant les vacances de la Toussaint effectuera un premier sondage pour estimer les effectifs de l'an prochain à la demande de l'Inspecteur d'Académie.

Une mobilité très importante est remarquée dans l'école (en 2010-2011 : 40 départs et 25 arrivées) avec une mixité importante (enfants primo arrivants, communes environnantes, enfants CLIS, enfants des gens du voyage...). Pour la rentrée 2011-2012, 85 élèves sont nouveaux (35% de l'effectif !)

Ecole primaire publique Henri Guérin

27 avenue du général Patton
35470 Bain de Bretagne

02 99 43 94 53
ecole.0351012k@ac-rennes.fr

M. PIQUET propose différentes simulations : baisse du flux entrant (310 élèves) ou situation perdurant (370 élèves). Une simulation médiane indique un effectif potentiel de 340 élèves.

Mme BERTAU explique les difficultés à suivre les mouvements de la population à Bain de Bretagne. M. PIQUET présente une analyse de la localisation géographique des élèves arrivants sur l'école.

Doc. 2 - Répartition géographique des inscriptions de rentrée 2011-2012

	Centre ville	Bodais	Com. ext	Camp. SO	St Yves	Camp. SE	Gendarmerie	Pichard	Sabin	TOTAL
Total	20	21	10	10	9	5	4	4	2	85
élémentaire	6	12	5	2	2	0	1	0	0	28
maternelle	14	9	5	8	7	5	3	4	2	57

La municipalité envisage une évolution de la carte scolaire afin de ne pas alourdir démesurément le groupe scolaire Henri Guérin alors que la situation de l'école publique de La Guédalais est tout autre.

3/Bilan financier coop scolaire.

1- La fête de l'école.

Doc. 3 : bilan comptable de la fête de l'école 2011.

Dépenses	1 582,56 €
Recettes	4 788,71 €
Bénéfices	3 206,15 €

Pour rappel, l'édition 2010 avait généré 2594 € de bénéfices.

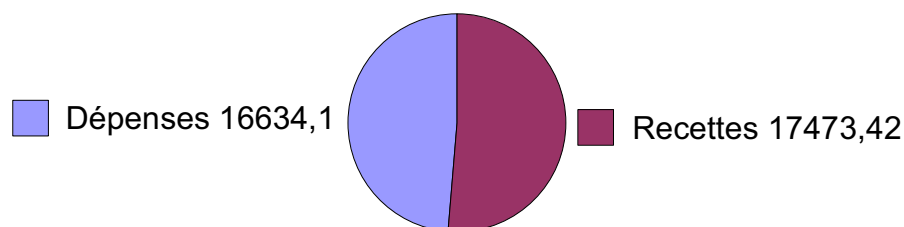
La prochaine fête de l'école est fixée au samedi 30 juin 2012.

Une possibilité d'une fête commune avec l'école de la Guédalais pourra être étudiée pour une future année.

2- Office Central de Coopération à l'Ecole

Doc. 4 : bilan comptable de la coopérative scolaire OCCE Sept. 2010-Sept 2011.

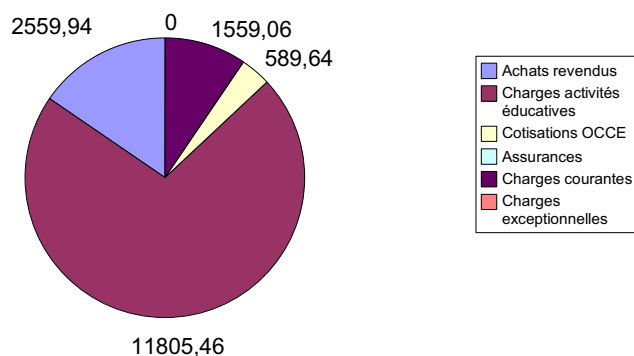
Coop scolaire 2010/2011



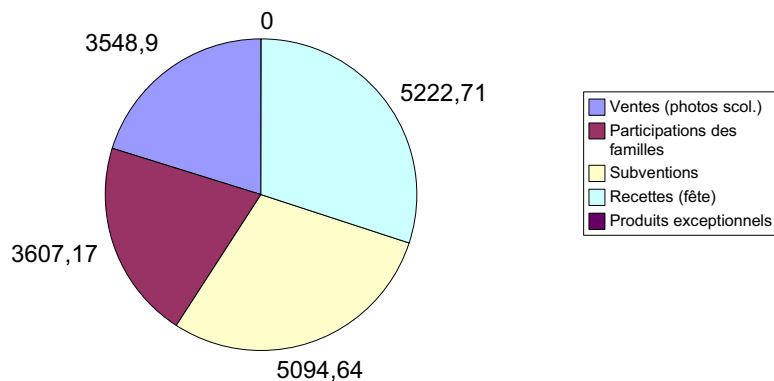
Un solde positif de 839.32€ ressort du bilan, avec des dépenses engagées mais pas encore débitées. Les recettes sont principalement les subventions municipales, la fête de l'école et la participation des familles.

Il n'existe pas de gestion propre à l'école, une association, l'OCCE, gère les comptes de l'école, d'où la dépense en cotisations (un peu élevée pour certains). Elle correspond à l'adhésion de tous les élèves et enseignants ainsi qu'à l'assurance de l'école (qui couvre les sorties scolaires par exemple).

Répartitions des dépenses



Répartition des recettes



4/Projets des classes et du périscolaire.

1- Projets d'école et de classes.

Des projets sont déjà engagés et d'autres sont encore à l'étude.

Sandrine LOUYER présente « lire en fête » qui se déroulera sur une semaine du 28 novembre au 2 décembre. Un livre commun à chaque classe est choisi et une mise en scène (très attendue par les enfants) est théâtralisée dans la salle de motricité. A cette occasion, les parents sont invités à venir lire des livres dans les classes, les enseignants maternelle / élémentaire sont « échangés ». Par la suite, cette action se prolongera avec « Lectures partagées » : les grands élèves viendront lire aux petits. Les parents de l'élémentaire seront sollicités par le biais des cahiers de liaisons.

Violaine DUFAUX aborde ensuite le projet d'investir régulièrement le hall de la maternelle pour une exposition par trimestre sur un thème commun à toutes les classes maternelles.

Pascale JURET présente « musiciens en herbe » : une musicienne spécialisée dans l'intervention scolaire interviendra dans les classes de grande section (partenariat avec Opus 17 sur financement exceptionnel municipal) : travail sur les percussions et le chant pendant 13 séances de janvier à avril. Une restitution sous forme de CD ou de spectacle est en réflexion.

Ecole & Cinéma : à partir de la grande section, trois séances de cinéma dans le cadre d'une action nationale.

Les CP et CE1 travailleront cette année sur la culture locale & galloise avec la création d'instruments et de jouets : « l'école buissonnière ». Le vendredi 2 décembre, Jean-Pierre BIGOT souhaite ré-allumer le petit four à bois de l'école avec la cuisson de pain.

En ce1, le projet Vélo est reconduit cette année vu son bilan de l'année dernière avec 3 randonnées et une sortie finale. Les parents seront sollicités pour passer une habilitation nécessaire pour l'encadrement de l'activité. D'après un petit sondage, il y aurait suffisamment de parents encore cette année. Le projet judo est de nouveau proposé avec 10 séances.

Nautisme en cycle 3. L'initiation au char à voile des CE2 est à l'étude avec 2 fois deux jours de sortie à Saint Malo.

M.PIQUET explique les problèmes rencontrés cette année pour maintenir la voile en CM1 avec les créneaux horaires de plus en plus restreints avec l'école de voile de Bain de Bretagne.

Les CM2 conservent leurs séances de voile. Le but étant d'avoir un bon bagage de 3 ans à la fin du CM2.

2- Effectifs et projets périscolaires.

Les projets périscolaires ne sont pas encore tout à fait calés. « Ils seront faits en fonction des envies des enfants » nous dit Yoann SANTERRE.

3- Cantine et tarifications.

Garderies. En moyenne, ce sont 15 enfants en élémentaire et 18 en maternelle qui vont à la garderie du matin. Le soir, ce sont, respectivement, 60 et 30 puis 20 après 17h30. Un changement de la salle de garderie maternelle s'est opéré avec l'ouverture de la classe.

Restaurant scolaire. Vu le nombre croissant d'enfants (154 enfants mangent en moyenne à la cantine en élémentaire et 80 en maternelle chaque midi) un deuxième service a été organisé, un nouvel animateur a été embauché.

Une souplesse entre les deux horaires de garderie du soir est demandée. Mme BERTAU fera passer la consigne.

Yoann SANTERRE signale que tous les parents n'ont pas rendu les fiches d'information. Outre le problème de la tarification des services, l'accès aux numéros d'urgence des familles s'en trouve réduit.

Une question est soulevée concernant l'étude surveillée le soir, des enfants ne feraient pas leur devoirs durant cette période. Il est rappelé que c'est une étude surveillée mais cependant assistée à la demande de l'enfant. Rappelons que nous avons la chance d'avoir des personnes compétentes et impliquées le soir à l'étude.

Tarifification. Le taux maximal est appliqué pour la cantine aux enfants des communes environnantes. La municipalité estime que les contribuables Bainais n'ont pas à payer pour les enfants des autres communes. Les parents concernés peuvent faire une demande auprès de leur municipalité respective qui a toujours la possibilité de contribuer à financer une réduction des coûts. Le périscolaire n'étant pas obligatoire, une tarification différente peut être établie.

Une remarque sur le prix élevé du pique-nique proposé aux adultes lors de sortie scolaire est faite.

4- Transports scolaires.

Doc.5 - Transports scolaires 2011-2012

<i>Car 16h15</i>	<i>Cars 17h00</i>	<i>Taxi maternelle & clis</i>	<i>Voiture personnelle ou à pied</i>
10	23	7+3	279

Les transports par cars sont organisés en 2 services (une simplification avec 1 seul service à 17H est à l'étude au Conseil général). Il ne semble pas possible de mettre en place, comme le demandent certains parents, un service d'aide aux devoirs pour le groupe de 17h (créneau horaire trop réduit).

Le parking de l'école est en cours d'aménagement pour améliorer l'accessibilité de l'école, il sera possible d'y ajouter un emplacement handicapé.

La conduite jugée trop rapide d'un chauffeur de taxi a été signalée. Mme BERTAU en a fait la remarque au chef d'entreprise concerné. Mme BERTAU rappelle le coût très élevé de ce service transport des maternelles. Une participation de 80€ est demandée par trimestre par enfant aux familles. Le coût pour la commune est de 10 000€ sur l'année.